

**SOMMAIRE** (si bes)

<b>I. Préambule</b>	<b>1</b>
<b>II. Conservation des prélèvements biologiques et non biologiques avant acheminement</b>	<b>1</b>
1. <i>Recommandations de conservation des prélèvements</i> .....	1
<b>III. Alcoolémie médico-légale</b>	<b>2</b>
<b>IV. Recherche de stupéfiants &amp; médicaments psychotropes</b>	<b>2</b>
1. <i>Sang</i> .....	2
2. <i>Urine</i> .....	2
3. <i>Salive</i> .....	2
<b>V. Recherche de Traces et produits : échantillons non biologiques</b>	<b>3</b>
<b>VI. Acheminement des scellés</b>	<b>3</b>
1. <i>Acheminement des prélèvements dans le cadre de la sécurité routière</i> .....	3
2. <i>Acheminements des prélèvements dans le cadre médico-légal</i> .....	3
<b>VII. Identification et demande d'examen</b>	<b>3</b>

**I. Préambule**

L'objet de ce document est de guider le requérant et/ou préleveur dans ses choix pour l'exécution des missions à caractère judiciaire. En effet, la qualité du prélèvement reçu au laboratoire conditionne la fiabilité du résultat. Le respect des dispositions pré-analytiques garantit les meilleures conditions pour la validation des résultats d'analyse. A l'opposé, si ces conditions ne sont pas observées, il est possible que le résultat soit directement affecté du fait de l'instabilité chimique de certaines substances.

Les médecins des unités médico-judiciaires (UMJ, assurant les prélèvements et le renseignement des documents associés), et les Officiers de Police Judiciaire (OPJ, autorité requérante) êtes nos interlocuteurs privilégiés. Vous nous transmettez des prélèvements et la mission d'analyse.

Pour les prélèvements non biologiques, nos techniciens autorisés peuvent également se déplacer pour collecter des scellés en vue d'un échantillonnage pour la recherche des traces et substances.

**II. Conservation des prélèvements biologiques et non biologiques avant acheminement**

**1. Recommandations de conservation des prélèvements**

Type de prélèvements		Conditions de conservation recommandée
<b>Prélèvements Biologiques</b>	Sang / Urine	+4°C ou -20°C
	Salive	+ 4°C

<b>Prélèvements non Biologiques</b>	Traces et Surfaces : Billet de banque, vêtement, ...	Température ambiante
	Produits issus de saisies : Poudres, Résines, herbes, cristaux, Gélules, liquides...	Température ambiante

### III. Alcoolémie médico-légale

**Ce qu'il faut retenir :**

**Prélèvement :** sang, en double pour une éventuelle contre-expertise

**Flacon :** Tube à bouchon gris

**Conservateur :** fluorure de sodium \*

**Volume :** au minimum 1,5 mL

**Conservation avant acheminement au laboratoire :** +4 °C

**Acheminement au laboratoire :** à température ambiante sous délai de 24 heures.

Si délai supérieur à 24 heures, prévoir un transport réfrigéré à +4 °C ou -20°C

Si délai supérieur à 4 jours, prévoir un transport -20°C

**Délai de rendu :** < 24h à réception du prélèvement. Si garde à vue (GAV) : Prise en compte du délai souhaité.

**Acheminement après dépôt du scellé (inter-sites) :** réfrigéré à +4 °C ou congelé.

**NB : Pas de désinfection à l'alcool du point de prélèvement.**



### IV. Recherche de stupéfiants & médicaments psychotropes

#### 1. Sang

**Ce qu'il faut retenir :**

**Prélèvement :** sang, en double pour une éventuelle contre-expertise

**Flacon :** Tube à bouchon vert

**Conservateur :** héparinate de lithium \*

**Volume :** au minimum 5 mL

**Conservation avant acheminement au laboratoire :** +4 °C

**Acheminement au laboratoire :** à température ambiante sous délai de 24 heures

Si délai supérieur à 24 heures, prévoir un transport réfrigéré à +4 °C ou -20°C

Si délai supérieur à 4 jours, prévoir un transport -20°C

**Délai de rendu :** < 48h à réception du prélèvement. Si garde à vue (GAV) : Prise en compte du délai souhaité.

**Acheminement après dépôt du scellé (inter-sites) :** réfrigéré à +4 °C ou congelé



\*Remarque : Les autres types de tubes de prélèvement (EDTA, avec activateur de coagulation ...) peuvent être utilisés pour la réalisation des analyses mais ne sont pas recommandés.

#### 2. Urine

**Ce qu'il faut retenir :**

**Prélèvement :** urine, en double pour une éventuelle contre-expertise

**Flacon :** Flacon sec

**Conservateur :** /

**Volume :** au minimum 5 mL

**Conservation avant acheminement au laboratoire :** +4 °C

**Acheminement au laboratoire :** à température ambiante sous délai de 24 heures.

Si délai supérieur à 24 heures, prévoir un transport réfrigéré à +4 °C ou -20°C

Si délai supérieur à 4 jours, prévoir un transport -20°C

**Délai de rendu :** < 48h à réception du prélèvement. Si garde à vue (GAV) : Prise en compte du délai souhaité.

**Acheminement après dépôt du scellé (intersites) :** réfrigéré à +4 °C ou congelé

#### 3. Salive

**Ce qu'il faut retenir :**

**Prélèvement :** Salive, en double pour une éventuelle contre-expertise

**Flacon :** Floqswab embout Bleu uniquement

**Conservateur :** /

## Guide de prélèvement en Toxicologie Médico Légale

Volume : /

**Conservation avant acheminement au laboratoire :** Acheminement au laboratoire : à température ambiante sous délai de 24 heures.

Si délai supérieur à 24 heures, prévoir un transport réfrigéré à +4 °C

**Acheminement après dépôt du scellé (intersites) :** réfrigéré à +4 °C

**Délai de rendu :** < 24h à réception du prélèvement. Si garde à vue (GAV) : Prise en compte du délai souhaité.

### V. Recherche de Traces et produits : échantillons non biologiques

Labex procède aux analyses de produits stupéfiants de saisie ou aux substances de nature inconnue pouvant être des stupéfiants ou des médicaments. Dans ce cadre, il convient dans la mesure du possible de respecter certaines règles pour la transmission des échantillons à analyser. Ces règles dépendent de la nature des produits et de la quantité saisie. Lorsque la quantité saisie est importante (plusieurs kilogrammes), il n'est pas nécessaire de transmettre l'ensemble de la saisie. Des échantillons représentatifs de la saisie suffisent.

#### Ce qu'il faut retenir :

**Prélèvement :** par type d'échantillon au minimum.

Réalisé en interne au laboratoire ou sur site sur demande par notre personnel autorisé.

**Flacon :** contenant adéquat et adapté au type de prélèvement (récipients étanches et correctement protégés au besoin.)

**Conservateur :** /

**Quantité minimum :**

- Pour les poudres et solides : à minimum 100mg pour les poudres et solides.
- Pour les comprimés : à minima un comprimé entier doit être transmis pour permettre les analyses. S'il y a plusieurs comprimés et qu'ils ont des aspects différents les uns des autres, transmettre au minimum un comprimé entier par type. Les critères de différenciation reposent sur : la couleur, la forme, l'aspect, la taille, les symboles éventuellement présents ...
- Pour les liquides : homogénéiser le liquide, un volume minimum 10ml est demandé pour identification et analyse => contenant en verre.
- Pour les résines : Lorsque cela est possible, transmettre une plaquette entière : les caractéristiques macroscopiques (dimension, aspect, masse, présence de marques distinctives, ...) peuvent permettre d'effectuer des rapprochements entre saisies.

Si la résine est en morceaux et que les aspects des morceaux sont différents, transmettre un échantillon par type de résine. Prélever un morceau (minimum 100 mg ) dans un flacon adapté

- Pour les sommités florales : prélever un maximum de têtes dans un flacon adapté
- Autres : sur demande

**Conservation avant acheminement au laboratoire :** Température ambiante

### VI. Acheminement des scellés

#### 1. Acheminement des prélèvements dans le cadre de la sécurité routière

- 150 points de collecte en île de France : Bioclinic, Biofutur, Guevalt, Armainvilliers ,...(laboratoires de proximité + plateaux techniques) en lien ci-dessus la liste des laboratoires : [trouver un laboratoire à proximité](#)
- Envoie simple et efficace par Chronopost : nous faire la demande pour un bon.

#### 2. Acheminements des prélèvements dans le cadre médico-légal

- Déplacement sur site sur demande (collecte de scellés, échantillonnage pour recherche de traces et analyses de substances).
- Dépôt au laboratoire (conseillé)

VII. Identification et demande d'examen

Tout échantillon transmis doit impérativement comporter :

- L'identification du prélèvement : nom de naissance et le nom d'usage s'il est différent du nom de naissance
- Une demande d'examen (réquisition/OCE) précisant la nature de l'analyse demandée.